



Mon propriétaire ne respecte pas ses engagements

Par **sinsi**, le **23/03/2011** à **18:17**

Bonjour,
j'ai accepté d'emménager dans un pavillon dont les travaux extérieurs n'étaient pas terminés. Le propriétaire a signalé sur mon bail qu'il s'engageait à faire les clôtures et pelouses au plus tard pour le 30 octobre 2010. A ce jour, il n'a pas même pris la peine de venir prendre les mesures pour les travaux. Y à t'il quelque chose que je puisse exiger de lui?
merci de votre aide.

Par **mimi493**, le **23/03/2011** à **19:34**

LRAR de mise en demeure de procéder aux travaux conformément au bail, qu'à défaut vous saisissez le tribunal d'instance